

## TD n°2 : SA EMITEC

La société anonyme EMITEC a été créée en 2001. Son capital social de 100 000 € est entièrement libéré depuis 2004. Son activité est la vente de grillages, portillons, piquets et diverses fournitures aux professionnels et associations. Ses exercices comptables se terminent les 31 décembre. Le bénéfice comptable provisoire de 2011 se monte à 210 450 €. Le CA de 2011 s'élève à 2 134 569 € HT. Son bénéfice fiscal 2010 a été de 156 890 €. Vous devez calculer le résultat fiscal de l'année 2011, en tenant compte des informations suivantes relevées dans la comptabilité :

1 – Il a été attribué 21 000 € de jetons de présence à l'ensemble du conseil d'administration qui comprend huit membres.

2 – Le président du conseil d'administration (PCA) a laissé 78 000 € pendant 8 mois et 90 000 € pendant 4 mois. Un autre associé a laissé en compte courant la somme de 10 000 € pendant 12 mois. Les comptes courants sont rémunérés à 8 % et le taux fiscalement déductible est de 5,60 % pour 2011.

3 – En impôts et taxes figurent notamment :

- La contribution économique territoriale pour 9 200 €.
- La taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés, 1 seul véhicule de tourisme (220 g de CO2 par km).

4 – Ce véhicule de tourisme a été acquis et mis en service le 2 novembre 2010 au prix de 22 000 € TTC. Durée d'utilisation 4 ans. Amortissement linéaire, valeur résiduelle nulle.

5 – Les charges exceptionnelles comprennent :

- Des indemnités de retard pour paiement tardif de la TVA : ..... 550 €.
- Des pénalités pour des erreurs dans les déclarations de TVA : ..... 670 €.
- Des amendes pour infractions au code de la route : ..... 180 €.

6 – Une assurance sur la tête du PCA au profit de la banque de l'entreprise, en garantie d'un emprunt souscrit par cette dernière a été enregistrée. Montant de la prime annuelle 660 €. Une clause du contrat de prêt prévoyait une telle assurance. Une assurance-décès a été souscrite sur la tête du PCA, montant de la prime annuelle 890 €.

7 – Les produits financiers sont constitués par :

- Des dividendes nets encaissés d'une filiale, pour 12 000 €. Cette filiale est contrôlée à 10 % et est soumise à l'IS. Des dividendes nets d'actions d'une autre société française soumises à l'IS, pour 200 € et contrôlée à hauteur de 2 %.

8 – La société a acquis le 1<sup>er</sup> décembre 2009 une scie automatique d'une valeur globale de 2 200 € HT. Le ruban doit être changé tous les 2 ans. Le premier d'une valeur d'origine de 600 € a été mis au rebut le 1<sup>er</sup> décembre 2011. À cette date, l'entreprise fait l'acquisition d'un autre ruban d'un prix de 680 €. La structure de la scie automatique est amortie en linéaire sur 6 ans. Valeur résiduelle nulle. Aucune écriture n'a été comptabilisée en 2011.

9 – La SA a reçu le 15 mars 2011 une subvention de 2 000 € qui finance partiellement l'acquisition d'un nouveau matériel plus performant d'un coût d'achat de 8 000 € HT. Date de mis en service le 15 février 2011. Amortissement linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans. Seul l'amortissement a été comptabilisé au 31 décembre 2011.

### Travail

**Dans le cadre d'une optimisation comptable et fiscale :**

**I°) Passez les écritures au journal de l'entreprise concernant le point n°8 :**

- L'amortissement de la structure, l'amortissement de l'ancien et du nouveau ruban.**
- La mise au rebut de l'ancien ruban.**

**L'étalement de la subvention du point n°9.**

**III°) Calculez le résultat fiscal et le résultat net comptable pour l'exercice 2011.**

**IV°) Déterminez les acomptes d'IS à payer en 2012, puis enregistrez les.**

**Comptabiliser l'IFA 2012.**

**Comptabilisez la liquidation d'IS à verser en 2013.**

### Informations complémentaires :

La société a versé au cours de l'exercice, les rémunérations suivantes :

- Aux 5 salariés les mieux rémunérés la somme totale de 190 215 €.
- Aux 10 salariés les mieux rémunérés la somme totale de 316 910 €.

La société emploie 40 salariés en 2011.